

449.-

Avec autorisation de

circuler en Suisse



10 Images

Vélo électrique avec guidon rabattable, éclairage intégré et 3 modes de conduite. Peut être utilisé en mode accélération (jusqu'à 20 km/h) ou avec l'aide des pédales. Charge utile : 100 kg. Taille : 150 - 180 cm.

Numéro d'article 82183

Caractéristiques du produit

Le vélo électrique pliable de Trelago peut être utilisé aussi bien en mode gaz qu'en mode pédalage assisté. Avec son accès bas pratique, il permet de monter et de descendre sans effort et est donc idéal pour le style de vie urbain.

Équipé d'un puissant moteur au moyeu de 350 watts et d'une batterie Inframe de 36 V, ce vélo électrique vous offre la puissance nécessaire pour vos trajets. Les freins à disque à l'avant et à l'arrière garantissent votre sécurité, tandis que la suspension arrière assure un confort supplémentaire.

Une caractéristique particulière de ce pedelec est la possibilité de rabattre le guidon et de régler la hauteur de la selle en un tour de main, ce qui permet de gagner de la place lors du stockage et du transport. Les réflecteurs pratiques sur les roues avant et arrière ainsi que l'éclairage, alimenté par la batterie, assurent une bonne visibilité et la sécurité dans la circulation routière.

La fonction unique permettant de choisir entre l'assistance au pédalage et l'accélération rend ce vélo électrique extrêmement polyvalent et adaptable à vos besoins individuels. Avec une charge utile maximale de 100 kg et un poids de 21 kg, il est facile à manier tout en étant robuste.

Le vélo urbain pliable de Trelago est adapté à la route et offre une autonomie purement électrique avec l'accélérateur de 25 à 30 km et vous assiste pour des trajets de 30 à 40 km (dans des conditions idéales). Le chargeur et deux clés sont compris dans la livraison.

La durée de garantie est de 5 ans pour le vélo et de 1 an pour la batterie.

Important : pour ce vélo électrique de la catégorie LM, un permis de conduire de la catégorie M ou G est obligatoire entre 14 et 16 ans. De plus, en raison de l'obligation d'allumer les feux de jour des vélos électriques, un éclairage fixe à attacher est nécessaire.

Spécifications produit

Documents

Questions sur le produit (0)